

TOME 03

► RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

3.2.7 Chaumont-sur-Loire

- Élaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée le 8/10/2024

Le Président,
Christophe DEGRUELLE



www.agglopolys.fr



RÈGLEMENT

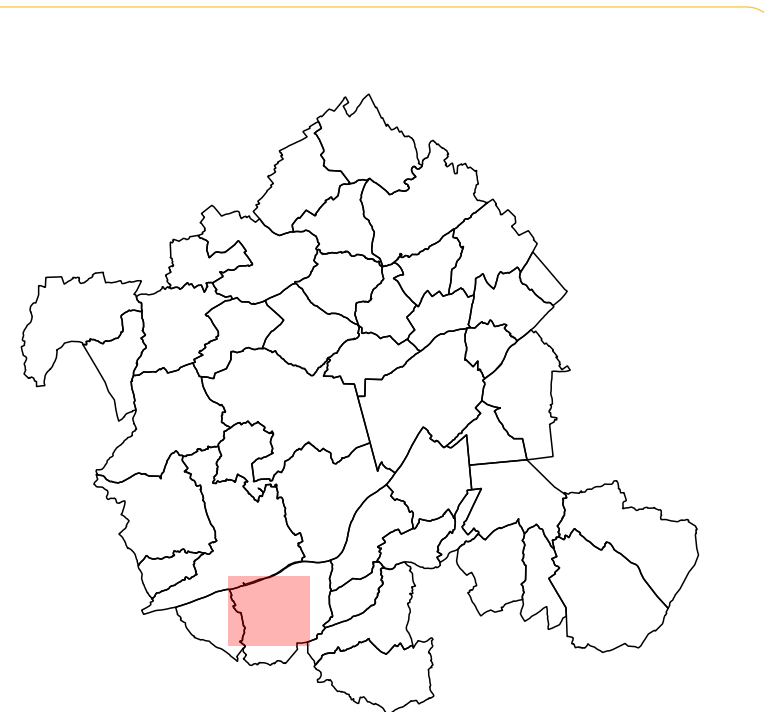
3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Chaumont Centre 1-3

- Elaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modifications simplifiées n°1 approuvées par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 08/10/2024

Le Président,
Christophe DESPUELLE

Plan 1/1 5000ème



Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"

- Uv1 : secteur "Cœur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village resserré"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mézères"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Aupébin"
- Up4-1 : secteur "Gare"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coutures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Equipement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"

- 1AU3 : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"

- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"

- 1AUjA1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"

- 1AUjA2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"

- 1AUjC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"

- 2AUj : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement

- 2AUj3 : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- 2AUj3* : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Dispositions et intentions opérationnelles

- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
- Perimètre de mixité fonctionnelle
- Secteur de diversité sociale
- Bonus de constructibilité
- Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUv
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.0 et 3.1.0).
- Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
- Séquences urbaines de Blois (Mv, Uv, Lq, If, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Arbres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Volet
- Alignement d'arbres
- Halle
- Fosse, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) en vigueur ou périmètre de révision

- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

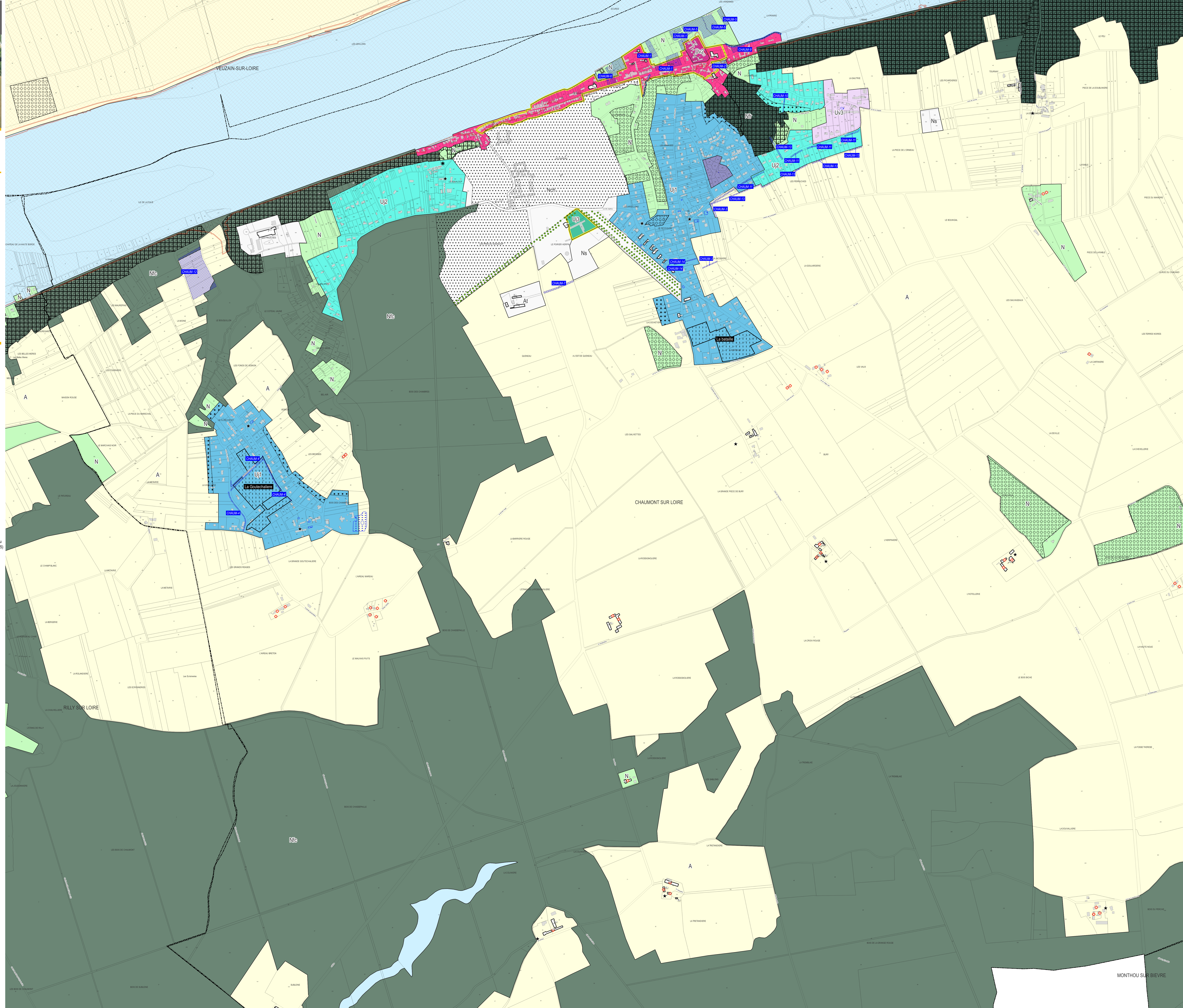
Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nfb : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nfc : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ns : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Nn : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Ni : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

0 150 300 m



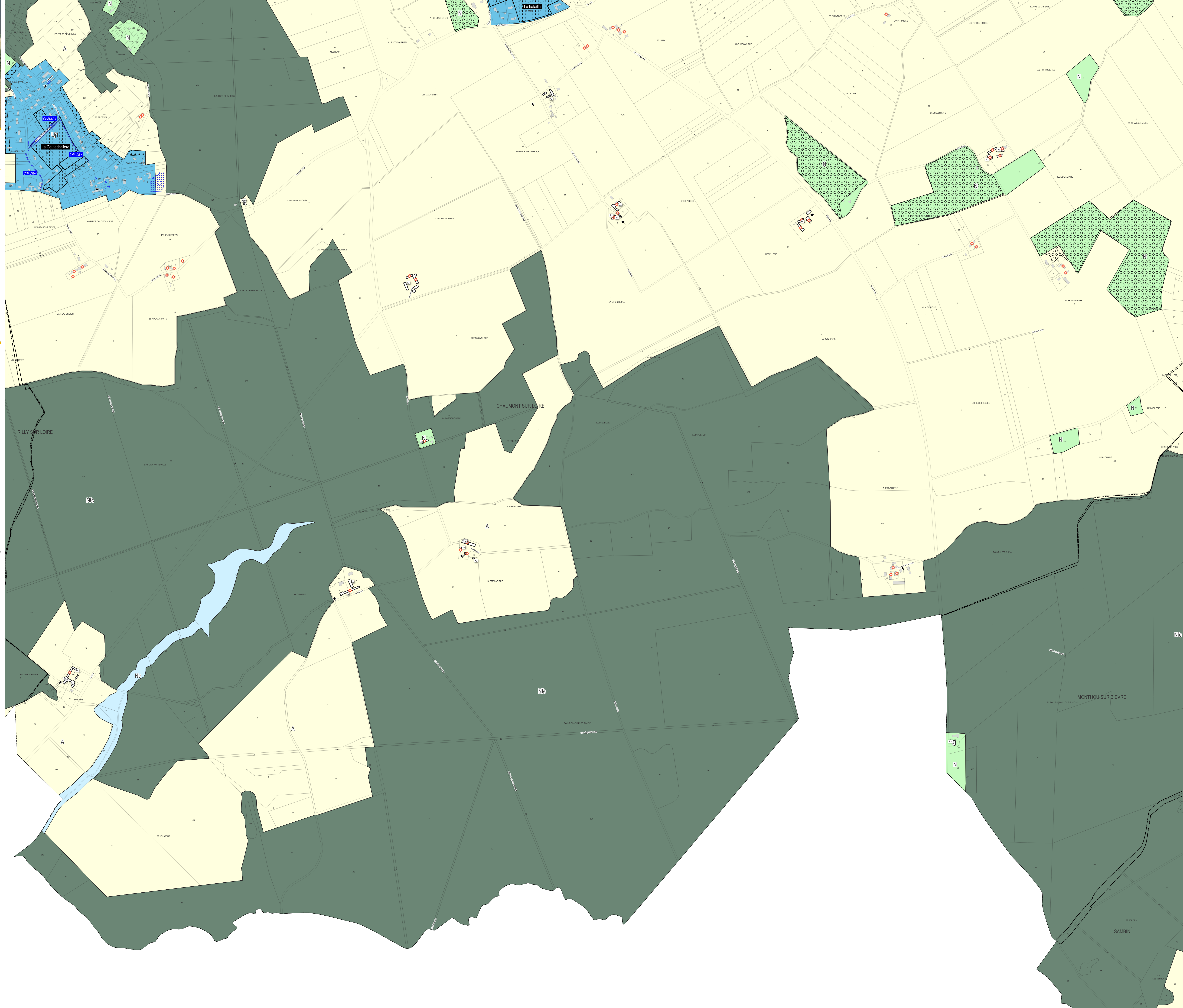
☐ Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque

☐ Nri : secteur de carrière

☐ Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts communs

☐ Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Storage Type	Number of Drives
Solid State	150
HDD	300





Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

TOME 03

PLUI Habitat Agglopolys

RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

CHAUMONT-SUR-LOIRE 1-2

Elaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022

Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 08/10/2024

Le Président, Christophe DESGRIELLE

Plan 1/ 2000ème

Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"

- Uv1 : secteur "Cœur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village resserré"

Zone Ui : zone urbaine "Ville Intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mézénès"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Appébin"
- Up4-1 : secteur "Cône"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coutures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Equipeement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
- 1AU : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville Intense"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AUj1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AUj2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUj3 : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUa : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Aer : secteur d'activités économiques isolées
- Abx : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Acs : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modelisme
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- Ar : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nr : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nc : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Noe : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ns : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Ni : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
- Périmètre de mixité fonctionnelle
- Secteur de diversité sociale
- Bonus de constructibilité
- Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANNU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.0.)
- Bâtiments répertés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
- Séquences urbaines de Blois (Mv, Us, Lq, It, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Arbres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Venelle
- Alignement d'arbres
- Haie
- Fossé, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

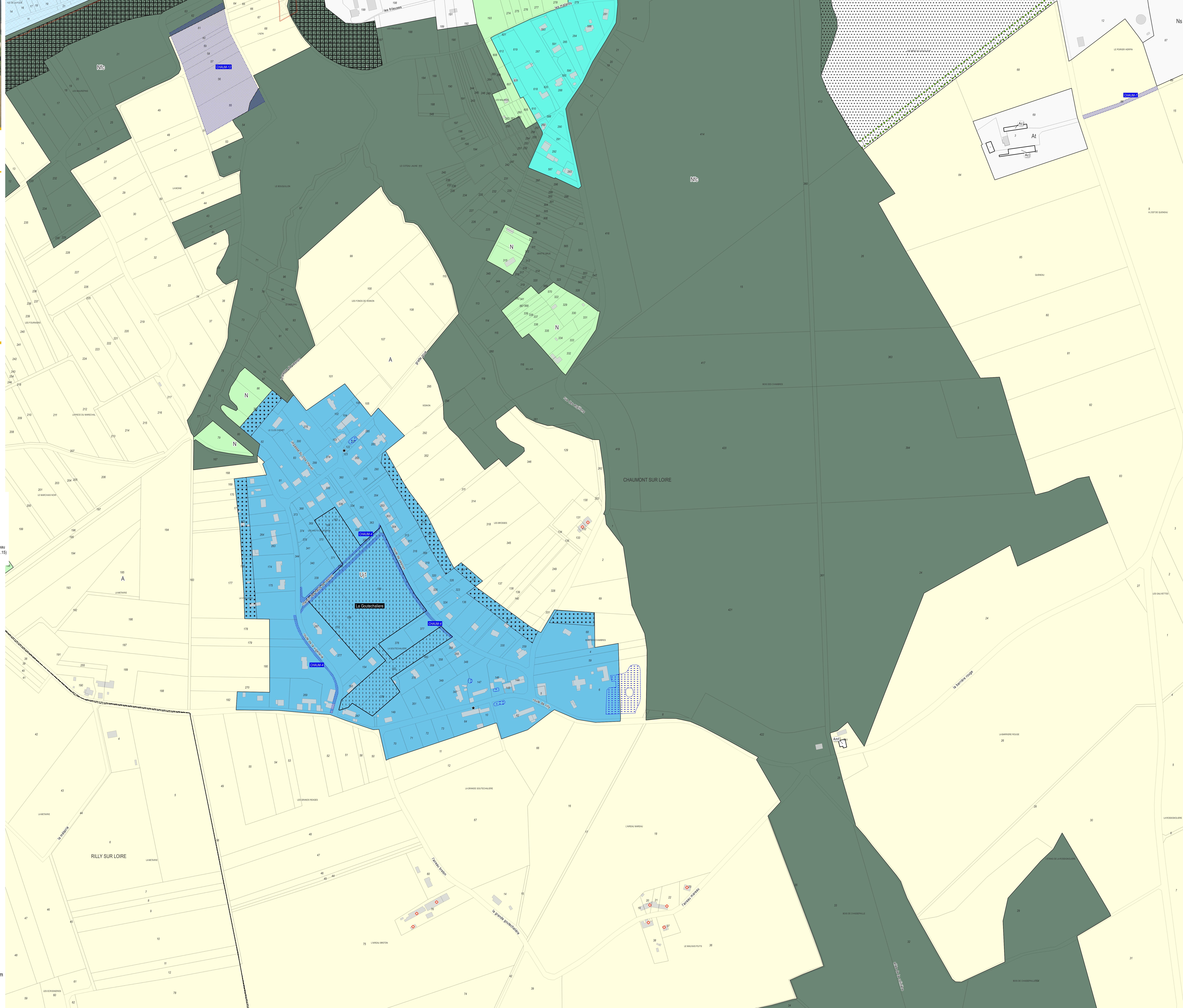
Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) en vigueur ou périmètre de révision

- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)





RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

CHAUMONT-SUR-LOIRE 2-2

- Elaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 08/10/2024

Le Président,
Christophe DESJARDIS

Plan 1/ 2000ème

Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"

- Uv1 : secteur "Coeur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village resserré"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mésénès"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Appelbin"
- Up4-1 : secteur "Cane"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coulures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Équipement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
- 1AU1 : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
- 1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AUJ1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AUJ2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUa : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Aer : secteur d'activités économiques isolées
- Ab : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Ac : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédié à l'activité de l'aérodrome et activités de modelisme
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- Ar : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nr : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nc : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Noe : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Nvg : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Ni : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)

- Périmètre de mixité fonctionnelle

- Secteur de diversité sociale

- Bonus de constructibilité

- Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUv
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUJ
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANNU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.0)
- Séquences urbaines de Blois (M, Us, Lq, It, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Autres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Venelle
- Alignement d'arbres
- Halle
- Fossé, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornement privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) en vigueur ou périmètre de révision

- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)

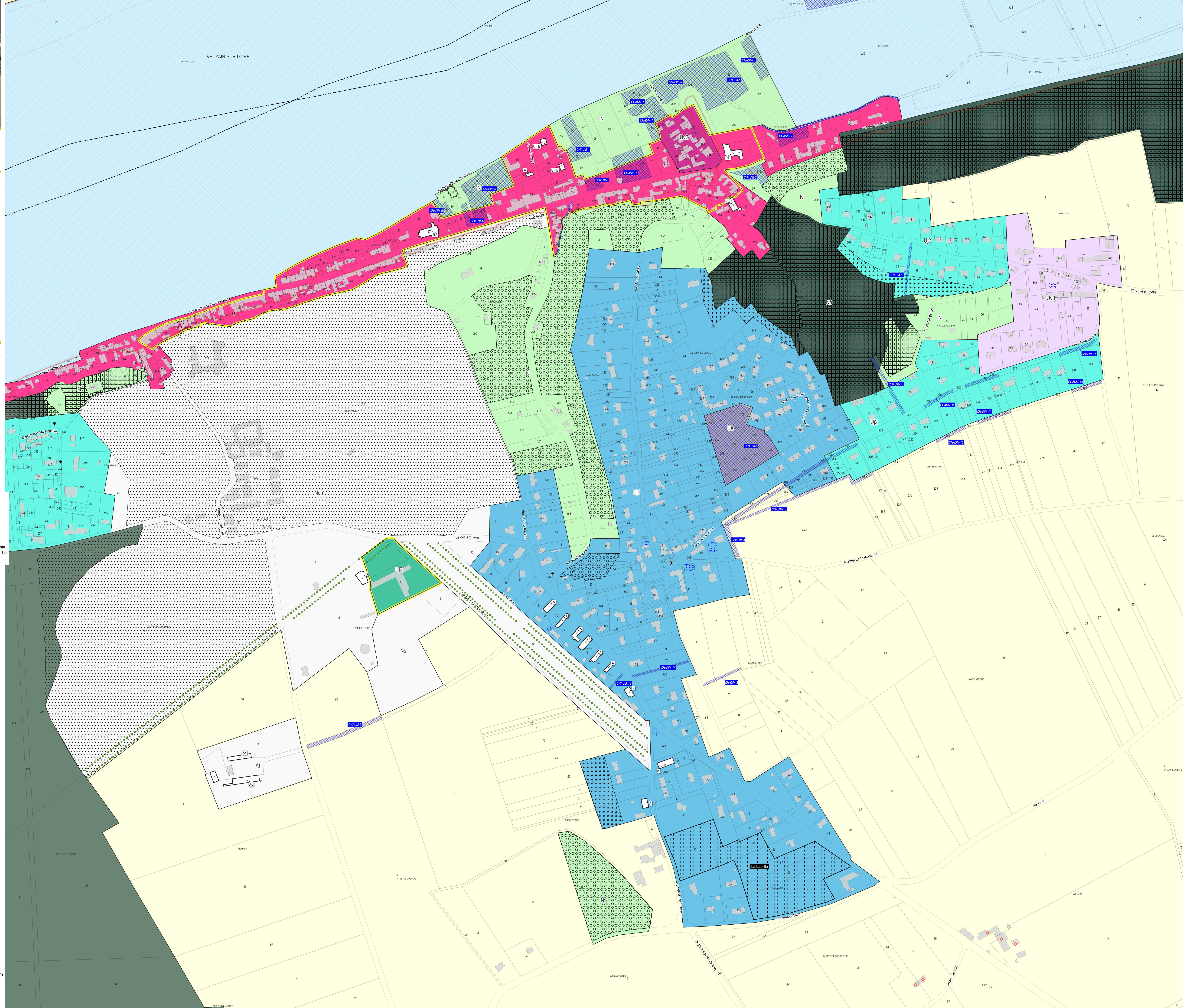


Tableau des emplacements réservés

(Figuré  sur le document graphique)

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 - 08/10/2024

Commune	Objet	Précisions	Bénéficiaire	Numéro	Surface (m²)
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Aménagement touristique	Commune	CHAUM-1	601
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Aménagement touristique	Commune	CHAUM-1	850
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Aménagement touristique	Commune	CHAUM-1	1973
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Aménagement touristique	Commune	CHAUM-1	1809
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Aménagement touristique	Commune	CHAUM-1	2587
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création stationnement	Commune	CHAUM-2	927
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Cheminement doux	Commune	CHAUM-3	440
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Cheminement doux	Commune	CHAUM-3	252
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	CHAUM-4	672
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	CHAUM-4	669
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	CHAUM-4	1820
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création stationnement	Commune	CHAUM-5	3346
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création stationnement	Commune	CHAUM-5	1343
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création stationnement	Commune	CHAUM-5	4751
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement paysager	Commune	CHAUM-6	369
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement paysager	Commune	CHAUM-6	509
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement paysager	Commune	CHAUM-6	4372
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	CHAUM-7	782
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Création espace vert	Commune	CHAUM-8	9261
CHAUMONT SUR LOIRE	Création emprise publique	Création acces espace stationnement	Commune	CHAUM-9	1141
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'un passage pour les réseaux	Commune	CHAUM-10	269
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	CHAUM-11	350
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	CHAUM-11	291
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	CHAUM-11	269
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux voies publiques	Elargissement voirie	Commune	CHAUM-11	1341
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Extension STEP	Agglopolys	CHAUM-12	18010
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Création fosse	Commune	CHAUM-13	515
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Création fosse	Commune	CHAUM-13	1102
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Création fosse	Commune	CHAUM-13	262
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Création fosse	Commune	CHAUM-13	265

Tableau des emplacements réservés

(Figuré  sur le document graphique)

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 - 08/10/2024

Commune	Objet	Précisions	Bénéficiaire	Numéro	Surface (m²)
CHAUMONT SUR LOIRE	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Création fosse	Commune	CHAUM-13	289
CHAUMONT SUR LOIRE	Création emprise publique	Cheminement doux	Commune	CHAUM-14	81
CHAUMONT SUR LOIRE	Création emprise publique	Cheminement doux	Commune	CHAUM-14	357
CHAUMONT SUR LOIRE	Création emprise publique	Réaménagement de l'entrée du camping municipal	Commune	CHAUM-15	3619

Tableau des bâtiments patrimoniaux à protéger

Commune	Typologie reportée au règlement graphique (et au règlement écrit)	Famille des typologies <i>détaillée dans diagnostic du rapport de présentation</i>	Référence cadastrale
Chaumont-sur-Loire	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AI0060
Chaumont-sur-Loire	Umb	Urbain - Maison bourgeoise	AI0066,AI0072
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - Annexe	AE0058
Chaumont-sur-Loire	RE	Religieuse	AE0027
Chaumont-sur-Loire	S	Singulière	ZB0012
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	ZB0051
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	ZB0026
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	ZE0174
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - La longère	ZE0050,ZE0180
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	ZE0104
Chaumont-sur-Loire	S	Singulière	AB0199
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - Maison forestière	AX0341
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	AY0191
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - Annexe	AY0058
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - La longère	AY0058,AY0059
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0030
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0030
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0030
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0030
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZN0043
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZN0022
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZN0043
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZN0043
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZN0043
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZN0043
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZS0007
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZS0007
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZS0007
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0138,AY0198
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0138
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0138
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0138
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0197
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0138
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZB0069
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZB0058
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZB0058
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZS0037
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZS0037
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZS0037
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0081
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0080
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0078
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	AY0078
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0015
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0016
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0016
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0006
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZR0015
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZK0008
Chaumont-sur-Loire	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZK0008
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	AH0080
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	AH0078
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	AH0077
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	AH0076
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	AH0075
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	AH0115
Chaumont-sur-Loire	A	Agricole - L'habitat rural	AH0073
Chaumont-sur-Loire	RE	Religieuse	AK0002,AK0317
Chaumont-sur-Loire	RE	Religieuse	AI0130,AI0126

Tableau des éléments de petit patrimoine

Commune	Eléments de petit patrimoine <i>(repérés par une étoile au document graphique)</i>	Référence cadastrale	X	Y
Chaumont-sur-Loire	puits	ZV0064	1,171041253	47,46428797
Chaumont-sur-Loire	puits	ZA0123	1,168049377	47,4681087
Chaumont-sur-Loire	puits	AH0044	1,192221605	47,47625457
Chaumont-sur-Loire	puits	AH0009	1,189593407	47,4760558
Chaumont-sur-Loire	puits	ZS0042	1,195061243	47,46785302
Chaumont-sur-Loire	puits	AY0134	1,169649433	47,44573489
Chaumont-sur-Loire	puits	Domaine public	1,211086143	47,48052473
Chaumont-sur-Loire	puits	AD0121	1,178640871	47,47756499
Chaumont-sur-Loire	puits	AY0080	1,191705074	47,45082136
Chaumont-sur-Loire	puits	AY0205	1,216126688	47,45074213
Chaumont-sur-Loire	puits	ZR0007	1,200207923	47,46352231
Chaumont-sur-Loire	puits	ZR0030	1,210674882	47,46394065
Chaumont-sur-Loire	croix	AY0059	1,184718039	47,4491046